

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Direction générale de l'aviation civile

Décision n° 25 du 22 mai 2008 fixant la liste nominative des personnels ayant qualité pour donner l'ordre de payer une dépense aux régisseurs du budget annexe Contrôle et exploitation aériens et du budget général (annule et remplace la décision n° 24 du 24 septembre 2007)

NOR : *DEVA0812494S*

M. Aubas (Jean-Michel), ingénieur général des ponts et chaussées, ordonnateur secondaire, directeur du service technique de l'aviation civile ;

M. Camus (Jean-Pierre), ingénieur général des ponts et chaussées, ordonnateur secondaire suppléant, adjoint au directeur du service technique de l'aviation civile ;

Mme Dallas (Véronique), attachée principale de l'aviation civile, ordonnateur secondaire suppléant permanent, chef du département administratif ;

Mme Mathieu Bugeia (Josée), attachée d'administration, ordonnateur secondaire suppléant permanent, conseiller de gestion ;

M. Schiano Di Lombo (Guy), agent contractuel, ordonnateur secondaire suppléant permanent, chef de la division finances ;

M. De Sousa Guerra (Jean-Paul), secrétaire administratif, ordonnateur secondaire suppléant permanent, chef de la subdivision comptabilité.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Fait à Bonneuil, le 22 mai 2008.

*Le directeur du service
technique
de l'aviation civile,
J.-M. Aubas*